



Relevé de décisions de la réunion du groupe-pays Liban

Lundi 29 novembre 2010

Cités Unies France, 9 rue Christiani 75018 Paris

Liste des présents

Mme Bagot Axelle, chargée de mission, ville de Paris ;
Mme Bastianelli Marie-Hélène, responsable de la communication, COBIAC ;
Mme Bayle – Kalinowski Charlotte, Adjointe au chef de service, SIAAP ;
Mme Bissardon Corinne, chargée de mission, conseil régional de Rhône Alpes ;
Mme De Jesus Aurélie, chargée de mission conseil général du territoire de Belfort ;
M. Daclin Jean-Michel, adjoint au maire de Lyon, vice-président de la communauté urbaine de Lyon, Président du groupe-pays Liban ;
Mme De Rosa Valérie, chargée de mission, communauté urbaine de Lyon ;
M. Droit Hubert, adjoint au maire, ville d'Ormesson-sur-Marne ;
M. Fleury Jean, chargé de mission, conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur ;
M. Gallet Bertrand, directeur général, Cités Unies France ;
M. Guerbe Philippe, ECTI ;
Mme Herlem Martine, attachée de coopération, SCAC, Ambassade de France au Liban ;
M. Loppe Philippe, conseiller, Grenoble Alpes métropole ;
Mme Mandeix-Martin Aline, chargée de mission, ville de Marseille ;
M. Marquaille Benoît, conseiller régional, conseil régional d'Ile de France ;
Mme Mons Magali, responsable des relations internationales, conseil général de l'Oise ;
M. Odeimi Béchir, directeur, Bureau CGLU – BTVL ;
Mme Rouquette Virginie, chargée de mission, Cités Unies France ;
Mme Scotto Anne-Marie, adjointe au maire, ville d'Eybens ;
Mme Thome Marie-Thérèse, adjointe au maire, ville de Nogent-sur-Marne.

Accueil et rappel sur le « programme concerté »

Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban

Le président du groupe-pays Liban, Jean-Michel Daclin remercie les participants de leur présence à la réunion.

En octobre dernier, il s'est rendu au Liban afin de préciser les attentes des partenaires libanais et institutionnels au sujet du « programme concerté ».

RAPPEL SUR LA DÉMARCHE

L'idée d'une initiative est née à l'issue de la conférence de Tripoli sur la décentralisation, (octobre 2009) au cours de laquelle le Comité des Maires libanais formule le souhait que les collectivités françaises se coordonnent afin d'accompagner les collectivités libanaises dans le chantier sur la décentralisation au Liban.

Le groupe-pays Liban se réunit le **9 décembre 2009** et acte le principe d'une action coordonnée pour répondre aux enjeux soulevés lors de la conférence. Le **22 janvier 2010**, le groupe-pays Liban, dont les membres engagés dans le dispositif se constituent en comité de suivi, valide un programme, élaboré à partir des propositions faites par le Bureau CGLU – BTVL.

Le 15 février 2010, un projet est déposé auprès du MAEE pour une demande de co-financement. 8 collectivités sont alors parties prenantes.

Le **20 mai 2010** : le comité de suivi avance sur les objectifs du programme, la répartition des rôles entre acteurs, les supports de communication...

A la fin du mois de mai, le MAEE répond favorablement à la demande de cofinancement.

Le programme initial comportait deux axes complémentaires :

1^{ère} axe : Organisation de séminaires sur 4 thématiques, au Liban, au profit des élus et techniciens des collectivités locales libanaises sur :

- Le(s) service(s) public(s)
- Patrimoine et tourisme
- Transports et aménagement
- Eau/assainissement / gestion des déchets

Le fil conducteur de ces séminaires est la décentralisation, qui doit être abordée à la fois politiquement (Poser la question de l'intérêt d'une organisation décentralisée) et techniquement (Comment élaborer une politique locale sur ces questions ? Quelles ressources humaines ? Comment organiser les finances locales ? Quel partenariat public - privé ?...).

Le déroulé de chacun des séminaires sera élaboré en relation avec la partie libanaise, afin que les questions développées dans ces séminaires soient étroitement liées aux enjeux propres des élus locaux libanais.

Afin de donner une visibilité à ces séminaires, les ministères de tutelle et technique seront invités aux conférences.

En terme d'organisation, pour chaque séminaire thématique, une ou plusieurs collectivités françaises sont, avec leurs collectivités partenaires libanaises, référentes et organisent, en partenariat avec le Bureau de CGLU/BTVL et CUF, le séminaire thématique.

2^{ème} axe : Dans le même temps, (pendant les 3 années de durée du projet), les collectivités françaises participent aux rencontres euro-libanaises sur la décentralisation, initiées par le Comité des Maires et organisées par le BTVL.

En novembre 2010, 10 collectivités françaises (engagées dans des partenariats de coopération décentralisée avec le Liban) participent à la démarche : Eybens, Lyon, Marseille, Nice, Nogent sur

Marne, Ormesson sur Marne, Paris, le conseil général du Territoire de Belfort, la région Ile-de-France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Conclusions générales de la mission de M. Daclin à Beyrouth (octobre 2010)
puis Mexico (novembre 2010)**

Jean-Michel Daclin, président du groupe-pays Liban

La mission du président du groupe-pays Liban et chef de file du programme au Liban révèle une évolution de la demande des partenaires, en raison du changement de situation politique au Liban. En effet, les équipes municipales ont largement été renouvelées lors des élections locales de mai dernier. Les nouveaux élus libanais attendent de la part de leurs partenaires français un **accompagnement politique très fort** sur le processus de décentralisation au Liban.

Lors du congrès mondial de CGLU à Mexico (17 – 20 novembre), cette demande a été réaffirmée à l'occasion d'une réunion spécifique sur la décentralisation au Liban, à laquelle une dizaine d'élus libanais participent, ainsi que des élus français représentant des associations d'élus des collectivités territoriales françaises.

Il s'agit d'une demande d'échanges sur les questions de décentralisation et de gestion locale. A Mexico, les élus français ont souligné toutefois que ce débat devait être abordé avec humilité, l'objectif n'étant pas de proposer une application du modèle de décentralisation français au Liban.

Par ailleurs, afin de ne pas mettre les élus libanais dans une situation d'opposition à l'égard de leur pouvoir central, les échanges devront également veiller à apporter des réponses techniques au débat sur la décentralisation, afin d'être en contribution au débat.

Cette nouvelle donne entraîne des évolutions sur le « programme concerté ». Au fur et à mesure de ces deux rencontres, des propositions d'aménagement du programme ont été formulées afin de renforcer la dimension politique du programme concerté, de la façon qui suit :

- Une visite d'une **délégation d'élus libanais** (du Comité des Maires) effectuerait un déplacement **en France en février 2011** à la rencontre d'élus locaux français.
- Réciproquement, une petite délégation d'élus français pourrait se rendre au Liban en avril 2011 afin d'accompagner les élus libanais dans une **rencontre prévue avec le ministère de l'Intérieur**.
- Enfin, sur proposition de SEM. l'Ambassadeur de France au Liban, des **assises de la coopération décentralisée franco-libanaises** se tiendraient en juillet 2011 (sous réserve de confirmation) au Liban, avec la décentralisation en thématique centrale.

Les **séminaires thématiques** et **rencontres euro-libanaises** (initialement prévus dans le programme) se tiendraient dans un second temps (après les assises). Ils reprendraient les mêmes thèmes mais seraient concentrés en deux séminaires (au lieu de cinq). Concrètement, pour chaque séminaire, il sera étudié 2 thématiques sur 2 jours (au lieu d'une thématique sur une journée et demie).

Béehir Odeimi, directeur du BTVL, représentant du Comité des Maires

Cette nouvelle approche est destinée à assurer au programme une visibilité politique d'envergure, ce qui lui fait défaut dans sa précédente conception.

Or depuis les dernières élections municipales (mai 2010), 68% des maires nouvellement élus étrennent un premier mandat. La demande de politisation du programme émane en partie de ces nouveaux édiles.

Le programme est articulé sur plusieurs niveaux, notamment sur la relation entre les collectivités libanaises et le ministère de l'Intérieur autour de la décentralisation. Afin que la décentralisation n'en reste pas aux déclarations de bonnes intentions, la démarche initiée par l'Ambassade de France au Liban, le groupe-pays Liban de Cités Unies France et le BTVL vise à doter d'une envergure politique forte l'ensemble du programme. Le déplacement d'une délégation française en avril 2011 participe de cette initiative pour signifier au ministre de l'Intérieur l'envie de progresser sur la voie de la décentralisation.

Eléments de débat :

- Globalement, les membres du comité de suivi approuvent cette proposition d'ajustement du programme.
- Toutefois, la réorganisation des séminaires nécessite de réfléchir à la visibilité de chacune des collectivités dans cette nouvelle mouture du programme.
- Le comité de suivi décide que le programme sera ouvert aux collectivités françaises souhaitant l'intégrer **jusqu'en février 2011**.
- Il conviendra de vérifier auprès du MAEE que l'adhésion de nouvelles collectivités au programme et donc l'évolution de la clé de répartition entre collectivités par rapport au projet initial, ne pose pas de problème.
- Il sera demandé, en attendant la délibération votée en conseil, un engagement écrit de la collectivité sur sa participation au programme.

La réorientation générale du programme étant approuvée, chacun des ajustements est examiné plus en détail.

**Visite d'une délégation libanaise à Paris –
Février 2011**

Cette réunion, d'une durée de deux jours, hautement symbolique, politique et protocolaire, permettra à une délégation libanaise de discuter avec leurs homologues français des enjeux de la décentralisation.

Un **déjeuner**, probablement à la mairie de Paris, réunissant une douzaine de personnalités libanaises et françaises inaugurerait cette visite.

Cette rencontre aura également un volet opérationnel dans l'organisation d'un temps de travail sur la préparation des assises de la coopération décentralisée de juillet prochain.

Les dates retenues sont les **9 et 10 février 2011**.

La délégation libanaise :

Une liste de 5 à 6 personnes sera proposée par le BTVL en partenariat le SCAC de l'Ambassade de France à Beyrouth. Ces 5 à 6 élus seront représentatifs : on peut donc imaginer que 3 à 4 d'entre eux représenteront des élus du comité des maires et 2 d'entre eux, les fédérations de municipalités.

Un critère de sélection pourrait être ceux qui disposent d'un partenariat avec une collectivité française.

Il conviendra également d'inviter l'Ambassadeur du Liban en France.

La délégation française :

Elle serait composée de représentants d'associations de pouvoirs locaux français :

- M. Jacques J.P. Martin, président de la confédération métropolitaine et maire de Nogent sur Marne ;
- M. Michel Destot, président de l'AMGVF ;
- M. Jean-Paul Bachy, président de la commission internationale de l'ARF ;
- M. Jacques Pelissard, président de l'AMF ;
- M. Claudy Lebreton, président de l'ADF ;
- M. Louis Le Pensec, président de l'AFCCRE ;
- M. Charles Josselin, président de Cités Unies France ;
- M. Jean-Michel Daclin, président du groupe-pays Liban de Cités Unies France et maire adjoint de Lyon ;
- M. Bertrand Delanoë, Maire de Paris ou Pierre Schapira, maire adjoint de Paris.

S'ensuivrait une série de **visites politiques**, notamment, une visite au **Sénat** (qui pourrait se faire à l'invitation du Maire de Marseille et vice président du Sénat), à l'atelier d'urbanisme de la ville de Paris (les élus ont en effet souhaité rencontrer des agences d'urbanisme), une rencontre avec le président du CNFPT, une rencontre à l'Assemblée Nationale avec M. Accoyer.

Le deuxième jour, les élus libanais pourraient assister à une séance du conseil régional de Paris.

Le programme de la rencontre reste ouvert, les collectivités sont invitées à remonter leurs propositions de visite afin de pouvoir établir un déroulé de rencontres.

Il est bien-sûr possible d'organiser des visites au sein des collectivités partenaires des élus libanais présents.

Il conviendra également de mobiliser la presse autour de ce déplacement.

Eléments de débats :

- Les collectivités soulignent que certaines d'entre elles ne sont pas visibles dans cette première opération. Le déroulé du programme devra permettre autant que possible de renforcer leur visibilité.
- Les élus libanais présents ne seront pas forcément les élus partenaires des collectivités françaises. Les collectivités sont attachées à ce que la délégation reflète la pluralité de leurs partenaires (à défaut de comprendre leur partenaire).

Suites à donner :

- *établir la liste des participants libanais à cette rencontre ;*
- *confirmer la date de la visite ;*
- *préciser les attentes des élus libanais par rapport aux visites à organiser ;*
- *inviter les représentants des associations de pouvoirs locaux français ;*
- *mobiliser la presse et rédaction dossier de presse.*

**Rencontre entre le ministre libanais de l'Intérieur et le comité des Maires
Beyrouth – Avril 2011**

Cette demande émane du Ministère de l'Intérieur libanais. L'objectif est de lui présenter l'initiative concertée (et non le modèle français de décentralisation). Il s'agit de montrer comment une collaboration peut exister entre ministère de l'Intérieur libanais et comité des maires, appuyée par quelques élus français.

Les thèmes à aborder et la désignation des participants français pour cette rencontre d'avril feront l'objet d'une décision préalable lors de la rencontre de février.

Suites à donner :

- *confirmer la date de la rencontre*

**Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise
Beyrouth – juillet 2011**

Martine Herlem, attachée de coopération, SCAC de l'Ambassade de France au Liban

Ce projet d'assises correspond au souhait de l'Ambassadeur de mettre en lumière la coopération décentralisée qui constitue un véritable outil politique de présence.

Lors de rencontres avec les acteurs de la vie politique locale, ces derniers ont assuré à l'Ambassadeur que la décentralisation (thème central du programme concerté) constituait un thème très sensible.

La coopération décentralisée française au Liban est importante, il s'agit avec cet événement de la valoriser et d'encourager la naissance de nouveaux partenariats.

Pour l'Ambassadeur, il s'agit d'abord de :

- marquer ce qui se fait en matière de coopération décentralisée franco-libanaise;
- répondre aux nouveaux enjeux de cette coopération ;
- réfléchir à la politique de décentralisation au Liban.

Ces assises permettront aux élus de s'exprimer et favoriser des temps de rencontre (« speed-networking »). L'événement aura une forte résonance institutionnelle : la participation sera réservée aux élus et à leurs collaborateurs.

La presse sera également conviée ainsi que les représentants des ministères.

Une journée sera consacrée à la coopération décentralisée franco libanaise. L'autre journée portera essentiellement sur la décentralisation ; cette 2^{ème} journée serait aussi un temps de lancement du cycle de séminaires du programme concerté.

Après des séances d'ouverture, des tables rondes successives s'organiseront afin de traiter des différents thèmes.

Ces assises pourront rassembler 100 à 150 personnes.

Eléments de débats :

- le choix de la date n'est pas à négliger : les élus français sont fortement mobilisés au mois de juin. Il faudra également veiller à ce que les dates des assises ne recoupent pas la période du Ramadan. Les dates du **11 et 12 juillet 2011** pourraient convenir à plusieurs collectivités. *Quelques jours après la réunion, ces dates sont retenues par l'Ambassade de France à Beyrouth.*
- Des universitaires et chercheurs pourraient être associés à la réflexion, afin d'apporter un regard complémentaire à l'expérience politique portée par les élus.
- Une réflexion devra être menée pour faire en sorte que les thèmes abordés pendant les assises ne vident pas de leur contenu les séminaires thématiques qui suivront.
- Un comité de pilotage devra être constitué. Pour éviter la création de nouvelles structures, il est proposé que le comité de suivi du programme suive également la préparation des assises.

Suites à donner :

- *Arrêter une date pour les assises ;*
- *Constituer un comité de pilotage des assises et préciser sa composition;*
- *Définir le rôle de chacun des acteurs dans l'organisation des assises ;*
- *Proposer un premier budget présentant les principaux postes de dépense pour le MAEE ;*
- *Préparer pour février 2011 un premier projet de déroulé des assises en février 2011.*

Eléments pour la construction d'un budget

Pour la visite des élus libanais en février, il convient de faire porter par le programme :

- les frais d'hôtellerie ;
- les frais de restauration ;
- les frais d'interprétariat ;
- les frais de transports ;

Pour la réunion d'avril entre Comité des Maires et le Ministre de l'Intérieur, il n'y a pas de frais à assumer directement par le programme.

Pour les assises, l'Ambassade de France prendra en charge les principaux postes de dépense :

- les frais de transports locaux ;
- l'interprétariat ;
- la location de la salle ;
- le travail assumé par le BTVL.

Il conviendra d'intégrer dans le budget global du programme la part de travail assumée par le BTVL.

Points divers

- Il est demandé au BTVL de tenir le comité de suivi informé des initiatives portées par les autres collectivités européennes, afin que les collectivités françaises sachent dans quel contexte elles interviennent.
- La prochaine réunion de travail sur le programme se tiendra le vendredi **7 janvier 2011 après-midi** à Cités Unies France, de 13h00 à 16h30